



## Collision avec un jeune chauffard

-----  
Par cyrille lp

Bonjour voici quelques mois j'ai eu un accident routier.

Déjà premier soucis mon auto de tous les jours étant en panne ce jour là, comme ma fille avait rendez vous chez un orthodontiste, j'ai été obligé pour honorer ce RDV de sortir mon coupé sport des années 80 du garage qui était en hivernage, le CT n'était pas à jour, il s'agit d'un véhicule qui habituellement circule que en été, mais comme c'est auto dans un état proche du neuf, évidemment le CT je l'ai passé 5 jours après cet accident.

L'accident: Je circulais à allure modérée au retour de ce RDV, quand j'ai amorcé un léger virage, je roulais bien de mon côté quand tout à coup de mon côté de la route a surgit une moto de petite cylindrée, qui était penchée "à fond" et prenait le virage de manière sportive, comme il roulait pleine gauche, il a fait basculer d'un coup sa moto du côté droit pour tenter de m'éviter en s'orientant sur la droite, au même moment j'ai donné un coup de volant à droite pour essayer de l'éviter, j'ai roulé dans l'herbe en essayant de ne pas me mettre au fossé, j'ai redonné un coup de volant à gauche pour me remettre sur la route. Il a touché mon auto sur le côté et a chuté plus loin dans un champ. Puis je me suis garé sur le côté gauche car il y avait un chemin, j'ai jeté un rapide coup d'oeil à mon auto qui paraissait n'avoir aucun dommages, j'étais perplexe, je pensais peut-être que le choc entendu, c'était que le dessous de mon auto avait tapé le sol sur le bas côté, c'est une auto très basse, au même moment j'ai aperçu un gars qui me faisait des signes, il était plus loin dans le champ et avait déjà quitté son casque. Je vais le voir sur le coup, plutôt énervé de par sa conduite irresponsable et là j'ai été choqué il s'agissait d'un enfant, il n'avait que 15 ans. Il s'est mis à crier monsieur ne me laissez pas tout seul, s'est excusé au moins 10 fois, en disant que c'était de sa faute. Je ne suis pas un salaud je ne l'ai pas abandonné et j'ai appelé les secours, grosse panique, je connaissais même pas le nom du lieu de l'accident, mon téléphone était défectueux... Son pied était sérieusement amoché, le samu a jugé que ce n'étais pas assez grave pour qu'il intervienne, les pompiers étaient en route. Je résume, mais il y a tout un tas de trucs entre temps, j'ai essayé de faire arrêter des automobilistes pour être sûr d'avoir un autre téléphone au cas où le mien coupe, mais quand ils voyaient l'accident, ils fuyaient. Les gendarmes arrivent, les pompiers arrivent, avec les gendarmes on va voir mon auto, en regardant mon pare chocs avant je remarque qu'une patte de fixation de clignotant était brisée et qu'il y avait des traces superficielles sur le côté de ce pare-choc avant. Donc on constate qu'il a bien heurté mon véhicule. Test alcoolémie et stupéfiant négatif. Les gendarmes immobilisent mon véhicule et me disent j'ai une semaine pour passer le CT. Le lendemain je passe chez l'employeur du jeune, pour prendre des nouvelles, je laisse mon numéro de téléphone qu'il transmet au jeune blessé. Là pendant une semaine je n'ai pas bien dormi, je me faisais du soucis, il ne m'a pas donné de nouvelles, son père était venu sur les lieux de l'accident, je lui avais dit "excusez-moi monsieur, mais votre fils circulait pleine gauche, je essayé de l'éviter, mais je n'ai rien pu faire de plus", le père avait baissé les yeux et ne m'a même pas répondu... Par la suite les gendarmes m'ont appris que ces gens n'ont pas porté plainte et m'avaient dit qu'il n'y aurai pas de suites de cette affaire. L'affaire date du 12 mai 2021.

La semaine dernière appel de la gendarmerie, "vous devez venir pour une audition" franchement j'étais plutôt en colère, en plus cela faisait plusieurs mois que je ruminais le fait, que ces gens on manqué totalement d'empathie pour mon cas, en plus le jour de l'accident j'ai perdu mes clefs dans le champ et je suis rentré à pied chez moi pour aller chercher le double des clefs. Audition, parce qu'il a eu plus de 6 mois d'arrêt maladie, j'ai appris lors de l'audition qu'il a été gravement blessé au pied droit et a eu 4 opérations.

Donc je vais à cette audition, je suis accusé de défaut de CT et d'avoir causé des blessures grave en ayant circulé avec un véhicule à moteur. La totale humiliation ils ont même relevé mes empreintes digitales.

Par contre le gendarme m'a montré l'audition du jeune, il a comme oublié qu'il circulait à contre-sens, ses explications sont très légères, il a déclaré que tout le monde circulait normalement, qu'il a été gêné par des herbes, qu'il n'a pas pu voir mon véhicule, puis je l'ai percuté.

Le problème c'est qu'il n'y a pas de témoin et que c'est une route secondaire sans ligne de séparation de voix, mais ça passe sans problèmes si on croise une autre auto qui circule normalement. Là ce n'est pas passé avec une moto...

Par contre 2 jours plus tard, je me m'étais rendu sur les lieux, ma femme s'est placée du côté gauche ou circulait le jeune, je lui ai demandé de filmer avec ma caméra et on voit bien sur la vidéo que ma voiture étant trop basse elle était totalement dissimulée par la hauteur du champ de colza. D'autant plus que le jour de l'accident il y avait aussi des herbes hautes sur le bas côté. De toute façon s'il avait circulé à droite il aurai pas percuté ma voiture et les herbes ne l'auraient aucunement gênées... Je sais très pourquoi il a pris ce virage pleine gauche, parce qu'il a cru qu'il n'y avait

pas de voiture, comme elle était dissimulée par les herbes hautes et les colzas.

J'en peux plus, de nouveaux je ne dors pas les nuits, le dossier a été transmit à un juge, le gendarme m'a dit peut-être vous allez être jugé, peut-être vous allez avoir ou amende, peut-être il n'y aura pas de suites.

Est-ce que c'est normal qu'on m'a relevé toutes mes empreintes des mains dans cette affaire? C'est la procédure ou pas? Je trouve ça bizarre, parce que personnellement moi je trouve que j'ai eu de bon réflexes, si j'avais moins bien réagit à la situation ça aurai été un face à face, je pense qu'il aurai été plus gravement blessé. En réalité dans ce genre de situation même si c'est le motard qui est responsable à cause de sa conduite dangereuse, comme c'est difficile de le prouver, on aurai présumé être coupable...

-----  
Par cyrille lp

Bonjour, est-ce que je peux demander une confrontation? Je pense que le jeune pourrai "cracker" et dire la vérité sur ce qui s'est passé si l'enquête était plus approfondie. Puis je aussi demander une audition au procureur?

-----  
Par janus2

Bonjour,  
Dans ce genre d'affaire, le mieux serait de prendre un avocat spécialisé pour vous assister.

-----  
Par cyrille lp

Si l'avocat parvient démontrer que je dit la vérité à propos de la conduite dangereuse du jeune, les frais d'avocat me seront-ils remboursés par la partie adverse?

-----  
Par cyrille lp

Bonne nouvelle pour moi, le procureur a classé cette affaire. Donc je ne risque plus aucunes poursuites, heureusement parce que je n'ai certes pas été blessé, mais je me sentais plutôt comme la victime dans cette affaire. Le gendarmes m'ont dit que je dois envoyer un constat à mon assurance, j'ai appelé mon assurance, ils n'ont jamais entendu parlé de cet accident... J'avais fait toutes les démarches pour faire le constat, dans les 5 jours, mais la partie adverse n'avait pas donné signe de vie...